



Siège social : 26, rue de la Cloche, B.P. 14 - 77301 Fontainebleau CEDEX

Permanences au local des Amis de la Forêt : le mardi  
de 10 heures à 12 heures (sauf jours fériés et juillet/août).

Tél. : 01 64 23 46 45 (répondeur)

[www.aaff.fr](http://www.aaff.fr) - Courriel : [amisforet77300@gmail.com](mailto:amisforet77300@gmail.com)

## I - Les AFF et la FORÊT

### NOMINATION DU NOUVEAU DIRECTEUR DE L'ONF

**P**ierre-Édouard Guillain a été nommé directeur de l'agence territoriale, Île-de-France en, remplacement de Benjamin Beaussant (voir *la Feuille Verte* d'octobre 2016). Diplômé de l'Institut agronomique Paris-Grignon, il est ingénieur en chef des Ponts, des Eaux et forêts. Il a occupé plusieurs postes de responsabilité : chef du département marketing et commercial à la direction générale de l'ONF, chef du bureau de la connaissance et de la stratégie nationale pour la biodiversité au ministère chargé de l'Écologie, puis directeur de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité. Comme ses prédécesseurs, il participe aux travaux de notre conseil d'administration. Les AFF lui souhaitent plein succès dans sa nouvelle mission.

### PROPRETÉ DANS LA FORÊT

**L**e *Cahier noir* « Fontainebleau, forêt d'Exception ou Forêt poubelle » est maintenant co-signé par dix associations locales. Il a fait l'objet d'une large diffusion tant au niveau des responsables locaux que des médias. Ces associations continuent à se mobiliser afin de rendre à cette forêt la propreté qui la rende digne de figurer sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité définie par l'UNESCO. Le président des AFF a ainsi adressé, le 29 octobre dernier, une lettre personnelle à une cinquantaine de décideurs locaux les alertant sur la dégradation de la propreté et le caractère inacceptable

de la situation actuelle, caractérisée notamment par l'accumulation croissante des déchets et gravats en forêt, dont le volume est passé de 200 tonnes en 2014 à 365 tonnes en 2015.

Cette mobilisation a reçu un accueil favorable. *La République de Seine-et-Marne, le Parisien*, la chaîne FR 3 ont relayé notre message. Le président s'est entretenu de ce problème avec plusieurs élus, qui l'ont assuré qu'ils partageaient nos préoccupations : les maires de Fontainebleau et de Samois-sur-Seine notamment nous ont confirmé par lettre leur appui.

Il a reçu également une lettre de M. Franck Vernin, vice-président du conseil départemental et président du SMITOM-LOMBRIC, syndicat intercommunal, chargé de la collecte et du traitement des ordures et déchets ménagers dans le centre-ouest seine-et-marnais. Celui-ci a rappelé les actions menées en faveur de la propreté par cet organisme. Il a indiqué qu'une convention était en cours de discussion avec l'ONF pour mettre en place un partenariat sur la durée. Il a reconnu toutefois « qu'il reste beaucoup à faire pour revenir à une situation acceptable en matière de gestion des dépôts sauvages ». Il a terminé en soulignant l'implication du SMITOM qui n'avait pas vocation à s'amenuiser « mais au contraire à se renforcer pour arriver à cet objectif ». Cette convention en cours de signature entre le SMITOM et l'ONF porte essentiellement sur les dépôts sauvages en forêt et

prévoit en particulier un quota d'accès gratuit pour ces dépôts dans la limite de 150 tonnes par an, étant entendu que ces déchets sont triés au préalable par l'ONF. Le SMITOM-LOMBRIC apporte également son expertise technique : il effectuera notamment un audit de la déchetterie de la Faisanderie.

La vice-présidente du conseil départemental, pour sa part, dans une lettre adressée, le 10 janvier, au président des AFF, souligne que « l'ensemble du territoire départemental est impacté » par la forte croissance des quantités de déchets et que les dépenses de fonctionnement de l'ONF liées à leur ramassage « augmentent de façon exponentielle ». Elle rappelle les différentes actions menées par le conseil départemental dans l'ensemble du département, et reconnaît que « compte tenu des contraintes budgétaires auxquelles il est confronté, le département a été amené à réduire de 85 000 € entre 2015 et 2016 ses financements à l'ONF ». Même si elle ne l'évoque pas explicitement, elle ne semble pas envisager un retour au niveau antérieur de cette subvention.

La convention en cours de conclusion avec le SMITOM-LOMBRIC représente naturellement un pas dans la bonne direction mais elle doit être complétée, comme nous le demandons dans ce *Cahier noir*, par une plus grande implication des communes comme du département. Il convient en effet de rappeler que le massif forestier de Fontainebleau, qui attire des millions de visiteurs chaque année, contribue au dynamisme économique du sud Seine-et-Marne et génère pour les communes des retombées importantes. Depuis trois ans, le conseil départemental a réduit chaque année sa contribution à l'ONF pour l'accueil du public au moment même où le volume des déchets et dépôts sauvages s'accroissait. L'Association continue d'estimer qu'il lui appartient de rétablir à son niveau antérieur sa participation financière. Quant aux communes, on rappellera que la future communauté d'agglomération, qui doit réunir les vingt-six communes de la périphérie du massif forestier, devrait également s'impliquer dans le domaine de la propreté et donc avoir des compétences dans ce domaine.

À la demande de l'Association, ce sujet est inscrit à l'ordre du jour du comité de pilotage « Fontainebleau, forêt d'Exception » qui se réu-

nit sous la présidence du maire de Fontainebleau, le 27 janvier prochain. Souhaitons que cette réunion puisse permettre de progresser encore sur ce dossier majeur.

### DÉLESTAGE DE KÉROSÈNE AU-DESSUS DE LA FORÊT

La ministre de l'Environnement, M<sup>me</sup> Ségolène Royal, a confirmé que le 25 septembre 2016 un avion d'Air-France avait bien délesté au-dessus de la forêt de Fontainebleau une partie de sa réserve de kérosène (voir *la Feuille Verte* n° 33). Cet appareil qui venait de décoller de Roissy a dû faire face à une situation menaçant la sécurité des passagers, le contraignant à se poser en urgence à l'aéroport d'Orly, ce qui l'a obligé à opérer ce délestage à une altitude de 1 850 mètres. En principe, le carburant stocké dans les réservoirs est expulsé sous pression pour être vaporisé en fines gouttelettes. En fait, l'essentiel des composés organiques se disperse dans l'atmosphère, la quantité de carburant atteignant le sol ne représente que quelques milligrammes par mètre carré. Les prélèvements effectués sur les mares de la forêt par l'ONF n'ont pas permis de déceler de traces significatives de kérosène. Il semble que, compte tenu de la force et de la direction du vent, la majeure partie des retombées ait été localisée sur le plateau du Gâtinais, à proximité de la limite sud de la forêt. Une enquête est en cours par la compagnie Air-France, sous le contrôle de la direction de l'Aviation civile.

### CARTE IGN

Comme il est d'usage avant chaque sortie d'une nouvelle édition de la carte IGN de Fontainebleau, l'Association a apporté sa contribution à l'actualisation de cette nouvelle édition qui portera le n° 6 et paraîtra fin 2017 ou début 2018. La nouveauté de cette édition concernera l'emprise géographique qui fera l'objet d'un glissement nord-est. Il n'y aura pas d'encart pour la partie ouest du Coquibus qui apparaîtra seulement sur la 2316 OT (Milly-la-Forêt). Cette modification d'emprise présente l'inconvénient d'obliger à l'achat de deux cartes au lieu d'une. Les séances de travail IGN-AFF ont porté sur la rectification du tracé des sentiers Bleus qui ont subi des modifications pour des raisons diverses (érosion principale-

ment), la modification du tracé des 25-Bosses, la création du sentier n° 20 et du sentier Publican, les oublis et erreurs de l'édition précédente, la toponymie et la disparition de certains itinéraires ONF. Les AFF ont également porté à la connaissance de l'IGN des informations con-

cernant l'extension de la domaniale de la Comanderie. La reconnaissance de la contribution AFF par l'IGN se manifestera sous la forme d'un texte et du logo de l'Association sur la carte révisée.

## II - LA VIE DE L'ASSOCIATION

### COTISATIONS POUR L'ANNÉE 2017

L'engagement financier des membres de l'Association nous permet notamment de participer activement à la gouvernance de la forêt, d'entretenir les sentiers en forêt, d'agir pour la propreté de la forêt et de continuer à éditer nos publications (*Guide des sentiers de promenades*, *Cahier des AFF* consacré aux grès à Fontainebleau et aux carrières et carriers) au moment où les collectivités locales ont sensiblement diminué leurs subventions. *La Voix de la Forêt 2016* vient d'être diffusée : nous espérons que vous avez été sensibles à la qualité de son contenu. Nous allons poursuivre sur la même voie en 2017 et diversifier notre offre de promenades : des sorties du jeudi réservées aux adhérents ont été créées (une fois par mois, consulter le site **Web**). Les montants de cotisation pour 2017 sont :

- Membre individuel : 30 €.**
- Association/Bienfaiteur : 60 €  
et plus.**
- Familles adhérentes : 38 €.**
- Membre bienfaiteur : 60 € et plus.**

L'Association étant reconnue d'utilité publique, les adhérents peuvent déduire 66 % de la somme versée de leur impôt sur le revenu. Le chèque est à établir à l'ordre de l'Association des Amis de la Forêt de Fontainebleau (AAFF), Boîte postale 14 - 77301 Fontainebleau CEDEX.

### EXPOSITION

#### « L'HOMME ET LA FORÊT DE FONTAINEBLEAU »

Notre projet d'exposition est en passe d'aboutir... Rappelons qu'il s'agira d'une exposition itinérante qui pourra être prêtée gratuitement aux communes ou associations qui en feront la demande. Il ne s'agit pas d'une encyclopédie – des ouvrages le font très bien – mais de présenter les relations entre l'homme

et la forêt de Fontainebleau, du Moyen Âge à nos jours, à travers différents thèmes (chasse, sylviculture, représentations, loisirs...). Les seize panneaux déroulants ont été conçus par douze contributeurs appartenant à quatre organismes qui agissent en forêt (AFF, ONF, direction des Routes du département et Réserve de biosphère) et mis en forme par Jean-Louis Barbier (commission Communication des AFF). L'inauguration aura lieu à Fontainebleau, dans les futurs locaux de l'Office de tourisme du Pays de Fontainebleau (ancienne Salle des élections, place de la République), dans le courant du mois d'avril.

### ACTIVITÉS DE BALISAGE ET MAINTENANCE DES SENTIERS AUX TROIS-PIGNONS

Le massif des Trois-Pignons connaît un succès croissant auprès du public. Sa fréquentation, importante toute la semaine, devient incroyable le week-end. Le sentier n° 16 et celui des 25-Bosses sont parcourus par des centaines de randonneurs et coureurs qui engendrent des problèmes de faux sentiers et d'érosion auxquels les baliseurs doivent faire face, en coordination avec l'ONF.

Des bénévoles, membres d'un groupe restreint, se relaient chaque mardi matin, depuis deux ans, pour baliser et mettre en valeur systématiquement les sites les plus critiques. Ce « Groupe d'intervention rapide des AFF », alias GIRAFF, intervient dans des délais très brefs car il est reconnu que les opérations anti-érosion, antitags, antivols de panneaux, de débroussaillage ou de dégagement de points de vue, de réfection de panneaux, dont les Trois-Pignons n'ont pas le monopole, doivent souvent être menées rapidement pour être plus efficaces.

Des travaux anti-érosion avec implantation de marches en robinier et en grès, avec remplis-

sage composite sable-épines de pin-bruyère-cailloux ont été effectués aux sites suivants : Grande Montagne S, Roche au Four S, vallon de la Charme, Pignon des Maquisards E, Gros Sablons, Potala N, Roche aux Sabots, Toits du Laris. Ce dernier a bénéficié d'un transport des dosses de robinier à dos d'âne grâce à l'âne Rodéo et son ânier Michel Brun de l'ânerie Baccotte, soutenus par un donateur généreux, baliseur aux AFF. Les autres ont été totalement exécutés par les baliseurs de façon artisanale à partir de matériaux locaux, de bois fourni par l'ONF et d'outillage personnel.

Il persiste des sites d'érosion menaçants : Roche au Four versant O, Gros Sablons versant SE au-dessus de la Gorge aux Poivres, Rocher de la Cathédrale, Justice de Noisy NO, et les sites brûlés (Potala, JA Martin) où, de plus, le dépérissement des arbres le long du sentier met les usagers en danger de chute.

Prochainement le groupe GIRAFF sera activé et équipé d'outils de nettoyage forestier permettant, sous la direction des agents ONF, le dégagement des points de vue envahis par les pins ou les bouleaux. Sa mission devrait progressivement être étendue au reste de la forêt domaniale où son expérience a déjà été et pourra être très utile.

### **VISITE DES AMIS DE LA FORÊT DE SOIGNES**

**P**oursuivant nos rencontres entre nos deux associations jumelées, nous avons reçu, du 20 au 23 octobre 2016, une délégation de douze personnes des Amis de la forêt de Soignes (près de Bruxelles) menée par leur président

Jacques Stenuit et le responsable des promenades Serge Laurent. Après une soirée d'accueil chez Martine et Bertrand Dehelly la veille, Gérard Tendron a conduit nos amis belges pour une visite privée du château de Fontainebleau sur le thème de nos rois et de la chasse à courre à Fontainebleau. Le déjeuner qui a suivi au Golf de Fontainebleau nous a permis de faire admirer à nos amis les peintures de Paul Tavernier qui décorent le Club House dont le fondateur, le peintre René Stevens, était un ami de Paul Tavernier lui-même membre fondateur des AFF, il y a plus de cent ans. L'après-midi nous avons exploré, dirigés par Oleg Sokolsky et Jean Cabane, les paysages étonnants de la platière du Laris-qui-Parle, aux Trois-Pignons. Le samedi, la visite guidée du musée des peintres de Barbizon à l'auberge Ganne nous a fait découvrir les fameux peintres de paysages peignant sur le motif directement en forêt mais aussi sur les murs et les portes de l'auberge leur joyeuse vie de bohème. L'après-midi, guidés par Gérard Vallée, nous avons promené nos amis dans les chaos des rochers dominant Barbizon. Le dimanche enfin, la journée traditionnelle des baliseurs nous a réunis avec les soixante baliseurs bénévoles pour un pique-nique après une promenade-découverte des carrières de pavés, sous la conduite de Jean Pillot, dans le secteur du Rocher Fourceau. Moments d'amitiés précieux qui complètent notre souci commun de protéger la forêt.

## **III - LES RELATIONS EXTÉRIEURES**

### **COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**

**V**ingt-six communes constituent, depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la communauté d'agglomération du pays de Fontainebleau qui réunit un vaste périmètre et une population importante (70 000 habitants). Elle rassemble, outre l'intercommunalité actuelle du pays de Fontainebleau, toutes les communes périphériques à la forêt à l'exception de celles qui se trouvent sur le département de l'Essonne. Il est clair que cette future collectivité sera associée à la gouvernance de la forêt et qu'elle aura des responsabilités à

exercer, notamment en matière de propreté, sur ce vaste territoire. Elle devra également porter le projet d'inscription de la forêt au patrimoine mondial géré par l'UNESCO. Notre association entend bien développer avec cette nouvelle collectivité des relations de bonne coopération.

### **LA FORÊT CANDIDATE À L'INSCRIPTION AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO**

**D**epuis 1981, le château de Fontainebleau est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, mais la forêt n'a pas été prise en compte

dans le dossier qui avait été présenté. Or la forêt et le château sont intimement liés. Partant de ce constat, Frédéric Valletoux, maire de Fontainebleau, a pris l'initiative de mettre en place une mission chargée d'établir un dossier de candidature. Il s'agira de demander une extension de l'inscription du château et de son parc à la forêt de Fontainebleau. Outre un comité de pilotage, présidé par le maire de Fontainebleau, un conseil scientifique de la mission Palais-Parc-Forêt de Fontainebleau a été mis en place, en novembre 2016, sous la présidence de Paul Arnould (géographe, ENS Lyon) et la vice-présidence de Vincent Droguet (château). Les AFF sont représentés (Denis Bauchard, Gérard Tendron, Jean-Claude Polton) dans ces instances, ainsi que dans les groupes de travail mis en place. Il appartiendra à ces derniers de définir le périmètre du bien dont on demande le classement (forêt domaniale de Fontainebleau, mais aussi une zone tampon à délimiter) et de démontrer sa valeur universelle exceptionnelle (chaque mot compte), sans oublier de mettre en évidence les liens entre le château et la forêt, puisqu'il s'agit d'une extension. Cette lourde tâche sera assumée par trois groupes de travail, définis à partir

de trois critères justifiant la demande : « utilisation traditionnelle du territoire », « échanges d'influence » et « territoire associé aux événements ». Les représentants des Amis de la Forêt ont attiré l'attention du comité sur les problèmes liés aux déchets qui affectent l'intégrité du bien et risquent d'amoindrir la qualité du dossier si les problèmes que nous connaissons devaient perdurer.

#### L'ÉMISSION « MIDI EN FRANCE » À FONTAINEBLEAU

Cette émission grand public de la chaîne France 3 s'est installée pendant cinq jours au château de Fontainebleau lors de la première semaine du mois de janvier. Chaque jour, des reportages ont été consacrés au château, à la forêt et à d'autres sites de la Seine-et-Marne. L'action de l'ONF mais également le rôle des Amis de la Forêt de Fontainebleau pour la préservation de la forêt de même que celui de bénévoles qui assurent l'entretien et le balisage des sentiers ont été évoqués. Un membre des AFF a été ainsi filmé en pleine action de balisage. Le problème de la propreté en forêt a été également abordé. Un des animateurs de l'émission a dénoncé la saleté qui règne en forêt et a délivré un « carton rouge ».

## IV - AGENDA

- **27 janvier** : Réunion du comité des usagers de la forêt de Fontainebleau (présidé par le préfet), du comité de pilotage « Fontainebleau forêt d'Exception » (présidé par le maire de Fontainebleau) et du comité Natura 2000. L'Association participe aux travaux de ces trois instances.
- **4 février** : Causerie-promenade sur « l'Histoire de la peinture de paysage ».
- **10 février** : Promenade sur le chemin des Carriers.
- **16 février** : Promenade à vélo en forêt.
- **23 février** : Promenade réservée aux adhérents (*voir en page d'accueil du site WEB*).
- **4 mars** : 2<sup>e</sup> causerie-promenade sur « l'Histoire de la peinture de paysage ».
- **11 mars** : Promenade sur le circuit des Quatre-mares.
- **25 mars** : Assemblée générale de l'Association.
- **25 mars** : Promenade sur la sylviculture et le renouvellement des peuplements en forêt de Fontainebleau.
- **COURANT AVRIL** : Inauguration de l'exposition sur « l'Homme et la Forêt », au nouvel Office de tourisme (*ancienne Salle des élections*).
- **1<sup>er</sup> avril** : 3<sup>e</sup> causerie-promenade sur « l'Histoire de la peinture de paysage ».
- **4 avril** : Promenade : « sentier créatif, dessiner les plantes ».
- **22 avril** : Promenade sur deux lieux de mémoire en forêt.

**Toutes les informations complémentaires  
sur ces promenades peuvent être consultées  
sur le site de l'Association.**